

# Été 2025 : Valeur totale du Programme Performance



La valeur maximale de **1 442,84 \$** suppose que le client est admissible aux primes, aux économies et aux avantages liés au **programme Performance de BMO** en date du **6 juin 2025**, en fonction des calculs suivants.

- Obtenez jusqu'à **700 \$** en prime totale lorsque vous ouvrez et provisionnez un compte de chèques principal en dollars canadiens et un et d'un Compte amplificateur d'épargne dans n'importe quelle succursale de BMO ou en ligne à [bmo.com](http://bmo.com). Ajoutez également un membre de votre famille dans le cadre du Forfait famille pendant la période de l'offre déterminée. Sous réserve d'autres critères liés à l'offre; pour consulter l'ensemble des modalités, consultez la page [bmo.com/primeargent](http://bmo.com/primeargent).
  - Recevez une valeur estimative de **156,16 \$** en intérêt total lorsque vous ouvrez et provisionnez un nouveau Compte amplificateur d'épargne dans n'importe quelle succursale de BMO ou en ligne sur [bmo.com](http://bmo.com). Obtenez un intérêt bonifié pour un taux total de 4,75 % pendant une période allant jusqu'à 120 jours à compter de la date d'ouverture du compte (période de l'offre promotionnelle) sur les dépôts effectués dans votre Compte amplificateur d'épargne de BMO. Après la période de l'offre promotionnelle, les dépôts actuels et futurs effectués généreront des intérêts au taux officiel affiché dans n'importe quelle succursale de BMO et en ligne à [bmo.com/taux](http://bmo.com/taux). Le calcul suppose ce qui suit :
    1. Un solde quotidien de fermeture de 10 000 \$ est maintenu pendant 120 jours.
    2. Un taux d'intérêt bonifié de 4,75 % est obtenu sur 10 000 \$ sur une période de 120 jours. Nous pouvons modifier, prolonger ou retirer cette offre promotionnelle de taux d'intérêt bonifié en tout temps, sans préavis.
    3. Tout intérêt est calculé sur le solde quotidien de fermeture et versé le dernier jour ouvrable du mois. Les intérêts sont versés dans la même devise que le compte. Les taux d'intérêt sont calculés sur une base annuelle.
    4. Les taux d'intérêt et les paliers de solde peuvent changer sans préavis. Pour connaître toutes les modalités de l'offre de bonification, cliquez [ici](#).
  - Économisez jusqu'à **215,40 \$** (17,95 \$ par mois pendant 12 mois) grâce au programme Performance qui offre un nombre illimité de transactions bancaires quotidiennes, si vous maintenez en tout temps, durant le mois civil, le solde quotidien minimal de 4 000 \$ dans un compte de chèques désigné comme le compte principal dans le cadre du programme Performance. Le compte principal est défini comme le compte que vous désignez pour le prélèvement des frais liés à votre programme Performance, par exemple les frais mensuels du programme et les frais de transaction. Vous devez payer les frais liés aux transactions, aux services et aux produits non inclus dans le programme Performance.
- Les transactions bancaires quotidiennes comprennent les transactions de débit effectuées à une succursale ou un guichet automatique de BMO ou au moyen des Services bancaires par téléphone, des Services bancaires en ligne ou des Services mobiles de BMO. Sont également inclus les achats par carte de débit, les chèques tirés sur votre compte, les prélèvements automatiques et l'envoi d'une transaction Virement *Interac*<sup>MD5</sup>. Les frais pour d'autres services et produits non inclus dans le programme Performance peuvent toujours s'appliquer.
- La valeur au détail du service [EnGarde](#)<sup>MD†</sup> est de **155,88 \$** par année. Vous êtes admissible à EnGarde si vous êtes un client de BMO qui possède un compte principal lié au programme Performance ou Privilège. En outre, pour être admissible à EnGarde, vous devez être un résident canadien, avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou territoire et être inscrit aux Services bancaires en ligne de BMO ou aux Services mobiles BMO. De plus, l'adresse courriel dans votre profil de BMO doit être valide et votre compte principal, en règle. EnGarde est offert par Sigma Loyalty Group et Intersections Inc. Les modalités se trouvent sur le site [bmo.com/engarde/modalitesSLG](http://bmo.com/engarde/modalitesSLG).
  - Les membres de votre famille peuvent tirer parti du Forfait famille et économiser jusqu'à **215,40 \$** (17,95 \$ par mois pendant 12 mois) sur un programme Performance. Les services bancaires courants sans frais offerts dans le cadre du Forfait famille sont disponibles pour tous les membres de la famille habitant sous le même toit que le client titulaire d'un compte principal assorti d'un programme Performance admissible. Veuillez noter que le solde du compte d'un membre de la famille n'a pas d'incidence sur le solde minimum exigé pour l'exonération des frais mensuels du programme de services bancaires. Pour connaître les modalités complètes, visitez la page [bmo.com/forfait-famille](http://bmo.com/forfait-famille). Les services bancaires courants sans frais comprennent les transactions de débit effectuées à une succursale de BMO, à un guichet automatique de BMO, au moyen des Services bancaires par téléphone de BMO, des Services bancaires en ligne de BMO ou des Services mobiles BMO, ainsi que les achats par carte de débit, les chèques tirés sur le compte, les prélèvements automatiques et les envois de transactions Virement *Interac*<sup>MD5</sup>. Les frais pour d'autres services et produits non inclus dans le programme Performance peuvent toujours s'appliquer. Des frais supplémentaires peuvent être imputés au compte principal.



<sup>MD</sup> Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

<sup>MD†</sup> EnGarde est une marque de commerce de Sigma Loyalty Group Inc.

<sup>MD5</sup> Virement *Interac* est une marque de commerce déposée d'*Interac* Inc., utilisée sous licence.

<sup>MD††</sup> Marque déposée d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par AIR MILES Loyalty Inc. et par la Banque de Montréal.

<sup>MD\*</sup> Mastercard est une marque déposée, et le logo formé de deux cercles imbriqués est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. Utilisées sous licence.

\* Visa, Visa Infinite et Visa Infinite Privilege sont des marques de commerce déposées de Visa International Service Association. Utilisées sous licence.